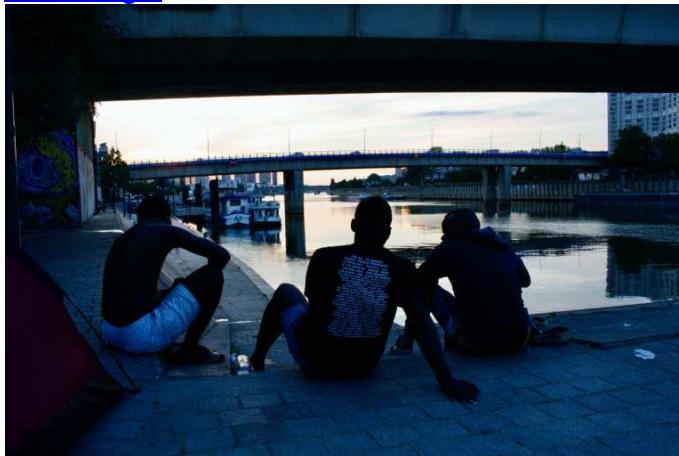


20220623 InfoMigrants

<http://www.infomigrants.net/fr/post/41406/a-paris-des-campements-de-fortune-seuls-refuges-des-mineurs-isoles-en-recours>

Grand angle



Trois jeunes mineurs en recours sont au bord de la Seine, en proche banlieue de Paris, le 21 juin 2022. Crédit : InfoMigrants

À Paris, des campements de fortune, seuls refuges des mineurs isolés en recours

Par [Julia Dumont](#) Publié le : 23/06/2022

Les jeunes étrangers se déclarant mineurs, mais non reconnus par les départements, ne sont pas pris en charge par les autorités en attendant leur recours en justice. Sans solution d'hébergement, ils sont livrés à eux-mêmes. Pour éviter qu'ils ne se retrouvent seuls dans les rues parisiennes, l'association Utopia 56 installe ces adolescents dans des campements de fortune. Reportage.

Le soleil se couche au loin sur la Seine et créé des reflets roses et violets sur l'eau. Sur la berge s'alignent les tentes d'un petit campement monté à l'abri des regards des passants. Ce mardi 21 juin, alors que la fête de la musique bat son plein, une dizaine d'adolescents, tentes et couvertures sous le bras, viennent rejoindre la quarantaine de jeunes installés depuis plusieurs jours dans ce campement, en proche banlieue parisienne. "Voilà l'hôtel Miami !", plaisante l'un d'eux en découvrant les lieux.

La plupart de ces jeunes ont appris, quelques heures plus tôt, qu'ils ne seraient pas pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers (Demie), qui évalue l'âge des jeunes pour le département à Paris, ne les a pas reconnus mineurs et, dans l'attente de leur recours en justice, ils n'ont pas d'hébergement.

>> À (re)lire : [Mineurs isolés : tout savoir sur votre prise en charge à votre arrivée en France](#)

Mamadou, 15 ans, a l'air particulièrement préoccupé. "Il n'y a ni eau, ni électricité dans le camp ?", s'inquiète-t-il. Comme les autres, il remarque à son arrivée que les toilettes les plus proches sont à 20 minutes de marche et qu'il faut prendre le métro pour espérer pouvoir manger et se laver. "On ne mange qu'une fois par jour. Et pour manger, c'est tout un voyage.

C'est tellement loin que, quand tu reviens ici après avoir mangé, tu as de nouveau faim", assure Alhassane, un Guinéen de 15 ans qui vit dans le camp depuis une semaine.



Au moins une quarantaine de jeunes étrangers vivent dans le campement. Crédit : InfoMigrants

Sur le campement, trois bénévoles d'Utopia 56 aident les jeunes à monter leurs tentes et les rassurent comme elles peuvent. "Le premier soir est un choc, explique Audrey Manin. Ils sont encore très marqués par ce qu'ils ont vécu pendant leur voyage et, là, ils réalisent qu'ils sont tous seuls".

"Vous avez compris que vous pouvez faire un recours ?"

La plupart des nouveaux arrivants sur le camp sont entrés en contact avec Utopia 56 quelques heures plus tôt, [devant le Demie, dans le 11e arrondissement de Paris](#). Chaque jour, du lundi au vendredi, des bénévoles de l'association se postent à l'extérieur de la structure pour proposer leur aide aux mineurs étrangers qui viennent de se voir refuser une prise en charge.

"Vous avez bien compris ce que l'on vous a dit ? Vous avez compris que vous pouvez faire un recours ?", demandent-ils aux jeunes qui sortent du bâtiment le visage grave. En plus du courrier qui liste les raisons du refus de les reconnaître mineurs, les jeunes se voient remettre un plan du métro parisien et des indications pour se rendre au tribunal, porte de Clichy, où des avocats peuvent les aider à entamer un recours en justice.



Annaëlle Morlec échange, devant le Demie, avec deux jeunes dont la demande de prise en charge a été refusée, le 21 juin 2022. Crédit : InfoMigrants

Ce mardi après-midi, Milo, 16 ans, est sous le choc de la décision. Cet Ivoirien est arrivé à Paris il y a quatre jours et dort à la rue. Les bénévoles d'Utopia lui proposent de venir sur le campement avec les autres jeunes mais Milo décline l'invitation. "Ma tête est pleine de trop de choses actuellement. J'ai besoin d'être seul". Pour toutes ressources, Milo a une pièce de deux euros qu'il sort du fond de sa poche. "Je vais les dépenser pour manger."

L'adolescent reprend un peu espoir lorsqu'un bénévole lui dit que si un parent peut lui envoyer son acte de naissance original, cela pourrait l'aider à être reconnu mineur. "Mon père peut me l'envoyer mais je n'ai pas d'adresse ici et je ne connais personne", s'inquiète Milo.

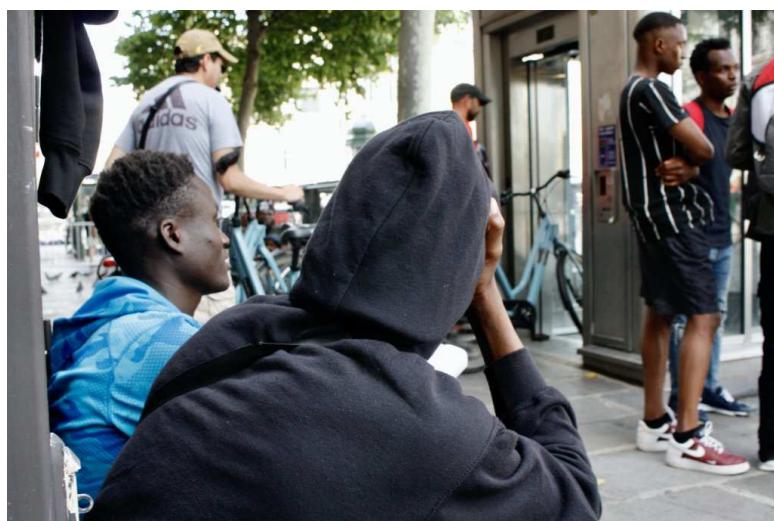
Un jeune homme en veste bleue et jean noir s'est assis un peu à l'écart sur le trottoir, l'air totalement abattu par son refus de prise en charge. Lui aussi pourrait sans doute se faire envoyer un certificat de naissance mais la communication avec les bénévoles est compliquée car l'adolescent comprend mal le français.

"C'est souvent comme ça. Les jeunes ne connaissent personne et les services de domiciliation sont réservés aux adultes, déplore Annaëlle Morlec, éducatrice spécialisée et bénévole pour Utopia 56. Ils doivent compter sur les membres de leur communauté en France pour se faire envoyer des documents".

Un acte de naissance peut appuyer la demande de prise en charge d'un jeune mais la moindre erreur d'interprétation peut lui être dommageable. Sekou en a fait l'expérience. Cet Ivoirien ne sait pas lire. Il a confondu, dans son récit, sa date de naissance et la date à laquelle a été enregistré son certificat de naissance, un mois plus tard. Dans le courrier qui explique son refus de prise en charge, le Demie souligne cette incohérence de dates.

"Présomption de minorité"

En fin d'après-midi, les jeunes refoulés du Demie se dirigent avec les bénévoles d'Utopia 56 vers la place de l'Hôtel de ville, où ils sont rejoints par d'autres mineurs étrangers en recours. Le jeune homme en veste bleue a retrouvé le sourire grâce à un Guinéen avec qui il peut parler en wolof.



Sur place de l'hôtel de ville, Utopia 56 réunit les mineurs en recours avant de partir vers le campement. Crédit : InfoMigrants

Les adolescents sont épuisés et ont besoin de se reposer. Certains doivent se rendre dès le lendemain matin au tribunal pour entamer leur démarche de recours avec un avocat. Une fois la distribution de tentes et couvertures faite, le groupe prend les transports en commun jusqu'au campement en bord de Seine. "C'est au moins le quatrième où je vais, explique Audrey Manin d'Utopia. À chaque fois, la police finit par démanteler les campements."

Depuis le 28 mai, [l'association a également installé une soixantaine de jeunes sur la place de la Bastille](#), au centre de Paris, pour alerter les autorités sur la situation des mineurs en recours. D'autres associations comme la TIMMY ou les Midis du Mie hébergent également quelques jeunes mais les capacités d'accueil associatives sont limitées.

>> À (re)lire : ["Personne ne mérite de vivre à la rue, encore moins les plus jeunes" : paroles de mineurs en recours dans le camp de Paris](#)

Fin mai une soixantaine d'associations, de collectifs et de syndicats, dont Médecins du Monde (MdM), Solidaires, la Cimade ou le Syndicat de la magistrature, [ont signé et rendu public le manifeste "Mineurs en danger à la rue, il est urgent de les protéger"](#). Ils réclament la "présomption de minorité" pour ces adolescents et des places d'hébergement pour les jeunes en recours.

Dans le campement de la banlieue est, Sayon raconte avoir déjà passé des semaines à la rue. Arrivé en France en février, le jeune homme de 17 ans attend toujours la réponse de son recours en justice. Après plus de quatre mois sans hébergement, il sait bien que le temps passe et que ses chances d'être pris en charge s'amenuisent. "Dans quelques mois, je serai majeur et ça m'inquiète beaucoup."